

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-Bernard, tenue au 74, rue Glen à Granby, **le mercredi 10 décembre 2014, à 18 h 30.**

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Martin Bouthiette	Parent
Madame Mélanie Deslandes	Parent, présidente
Madame Marie-Claude D.-Roy	Parent
Monsieur Patrick Nadeau	Parent, représentant comité de parents
Madame Élyse-Lyne Tremblay	Parent
Madame Line Lussier	Enseignante
Madame Judith Desranleau	Orthopédagogue
Madame Karine Pelletier	Responsable service de garde

Sont absents :

Monsieur Sylvain Dostie	Enseignant
Madame Michelle Juaire	Enseignante

Formant quorum

Monsieur Carl Morissette	Directeur
--------------------------	-----------

2.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

18CE-1415-017

Monsieur Patrick Nadeau propose l'acceptation de l'ordre du jour. Madame Line Lussier appuie.

Adopté à l'unanimité

3.0 PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est présenté.

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 OCTOBRE 2014 ET SUIVIS

18CE-1415-018

Quelques coquilles à corriger, aucun changement de contenu.

Madame Karine Pelletier propose. Madame Judith Desranleau appuie.

Adopté à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

5.0 ACTE D'ÉTABLISSEMENT, RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION

Monsieur Carl Morissette fait le point sur le décorum et les règles de régie interne. Il rappelle que les discussions doivent demeurer au sein du CÉ (discrétion auprès des enfants et des parents), dans les limites légales. Il est demandé de faire preuve de prudence lorsque les membres du CÉ prennent parole ou position sur les enjeux liés à l'éducation ou à la CSVDC, le chapeau de membre du CÉ de l'école St-Bernard pouvant porter à confusion entre une position personnelle et une position du CÉ.

Cette mention est ajoutée aux règles de régie interne.

Problématique représentante de la communauté.

Mme Caroline Gosselin de la Ferme Héritage Miner ayant quitté ses fonctions, elle ne pourra pas siéger au CÉ comme représentante de la communauté. On propose que Carl ou Mélanie sonde l'intérêt de Mme Christine Plante à occuper ce poste.

Rappel des règles d'inscription de la CSVDC. Le CÉ ne suggère aucune modification. L'école a une capacité de 480 enfants. Les membres du CÉ acceptent la configuration proposée par la commission scolaire. Le statu quo est maintenu pour l'occupation des locaux et pour les services éducatifs dispensés.

18CE-1415-019

Monsieur Patrick Nadeau. Madame Line Lussier appuie.

Adopté à l'unanimité

6.0 CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Les membres du CÉ donnent leur avis sur les critères de sélection des directions d'école de la CSVDC. Voir les modifications apportées sur la feuille.

18CE-1415-020

Madame Line Lussier propose. Madame Karine Pelletier appuie.

Adopté à l'unanimité

7.0 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Afin d'offrir des activités parascolaires aux élèves, des discussions ont été amorcées avec « Jeunes en forme Haute-Yamaska ». Il y a également des discussions avec les enseignants d'éducation physique de l'école. D'autres organismes ou personnes seront contactées, dans le respect des règles de sollicitation, pour le karaté et l'art dramatique.

8.0 ACTIVITÉ SUR LES RELIGIONS (SORTIE ÉDUCATIVE)

Les élèves de 6^e année auraient l'occasion de faire une sortie éducative avec les élèves de l'école Saint-André. Il s'agit d'une visite de lieux de cultes. Cette activité n'avait pas été approuvée à la rencontre précédente.

18CE-1415-021

Madame Karine Pelletier propose. Madame Marie-Claude D.-Roy appuie.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Adopté à l'unanimité

9.0 CONVENTION DE GESTION

Présentation de la convention de gestion au CÉ. Présentation des objectifs. Il sera important de revérifier les règles concernant les sorties extrascolaires improvisées, afin qu'elles soient sécuritaires.

Concernant l'objectif de « Promouvoir et réaliser des activités physiques », les membres du CÉ ont du mal à déterminer ce qu'est une activité. Est-ce réaliste de penser faire 19 activités sportives ?

Il est proposé d'abandonner le programme « Une école au cœur de l'harmonie ».

Questionnement relatif à l'objectif 4 « Interagir de façon harmonieuse avec les gens qui nous entourent ». L'indicateur « Pourcentage de fiches majeures données » serait à revoir.

Madame Élyse-Lyne Tremblay propose. Madame Marie-Claude D.-Roy appuie.

Adopté à l'unanimité

10.0 BUDGET DE L'ÉCOLE POUR 2014-2015

Réception du budget officiel le 11 décembre. Une confirmation sera soumise par courriel.

11.0 VARIA

11,1 Échecs

Madame Line Lussier se questionne concernant l'utilisation du matériel TIC par Monsieur Sylvain Courtemanche. La direction devra s'assurer de prévoir une clause au contrat pour établir les responsabilités.

11,2 Service de garde

Monsieur Patrick Nadeau se questionne sur l'augmentation des frais du service de garde. Rien n'est approuvé encore.

11,3 Comité de parents et campagne de financement

Madame Marie-Claude Devost-Roy explique que des cas d'utilisation de la cigarette électronique dans les écoles ont été rapportés. Il est proposé d'ajouter un règlement dans les écoles.

Madame Mélanie Deslandes mentionne le succès de la campagne de financement.

18CE-1415-022

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

18CE-1415-023

12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 17.

Madame Line Lussier propose. Monsieur Patrick Nadeau appuie.

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directrice

	PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT